

Le 15 septembre 2026 à 19 h 15

Assemblée publique de consultation

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et, à l'avis public du 3 septembre 2026, se tient l'assemblée publique de consultation relative :

- au projet de règlement numéro 2026-09-1048 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2024-03-986 concernant les entrées charretières ».

L'assemblée est présidée par la mairesse, Luce Daneau.

La mairesse, Luce Daneau, explique le projet de règlement. Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

À la suite des explications données sur le projet, la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions. Des questions sont posées.

Catherine Pepin
Greffière-trésorière